

Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le 28/05/2026



ID : 001-200070118-20260526-DEL_26_05_26_27-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mai 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 31

Représenté : 1

Absents : 5

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, M. Laurent AUBERTIN, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jean-Charles GALLO, M. Jérémy GONIN, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,
Étaient absents : Mme Elise AUCLAIR, Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Paul FERRÉ (a donné pouvoir à Mme Anne TURREL), M. René SUAREZ,
Secrétaire de séance : Lucien MOLINES

N°2026/05/26/27- Modification des représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre au Syndicat des Rivières Dombes - Chalaronne - Bords de Saône (SRDCBS)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21,

Vu les statuts du SRDCBS, et notamment les articles 7 et 10, qui prévoient la désignation de 11 délégués par la Communauté de Communes Val de Saône Centre et d'un référent technique pour chacune des 15 communes membres,

Vu la délibération n°2026/04/14/10 portant élection des représentants de la communauté de communes au sein du Syndicat des Rivières Dombes - Chalaronne - Bords de Saône (SRDCBS),

Considérant que, à défaut de désignation d'un référent, le maire est membre de droit du comité technique.

Les maires de Chaleins, Montmerle-sur-Saône et Thoissey proposent le nom d'un référent technique à désigner pour représenter leur commune au sein du syndicat de rivières.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, et

Après avoir procédé au vote,

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE les référents techniques tels que proposés par les communes de Chaleins, Montmerle-sur-Saône et Thoissey,

DIT que les référents techniques de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au SRDCBS à la date de la présente délibération sont :

Communes	Référents Techniques
Chaleins	Jérôme DANON
Francheleins	Julien GUIDE
Garnerans	René SUAREZ
Genouilleux	Alain REIGNIER
Guéreins	Jean-Charles GALLO
Illiat	Richard LABALME
Lurcy	Nathalie BISIGNANO
Messimy-sur-Saône	Céline DESCOLLONGES
Mogneneins	Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	Dominique MARTIN
Montmerle-sur-Saône	Jean GUTIERREZ
Peyzieux-sur-Saône	Valérie BREVET
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Gilles LATTARD

Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Gaëtan FAUVAIN
Thoissey	Jean GUTIERREZ

RAPPELLE que les 11 délégués titulaires et suppléants de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au SRDCBS sont les suivants :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Communes
Chaleins	Jérôme DANON	Jean-Philippe BEROUD	Chaleins
Francheleins	Jean-Michel LUX	Pierre BAILLY-BECHET	Garnerans
Thoissey	Christiane FOURNEL	Nathalie VERNUS-PROST	Mogneneins
Genouilleux	Céline BOUDSOCQ	Jérémy GONIN	Genouilleux
Illiat	Françoise PERROTTEY	Audrey DUSSAUGE	Illiat
Messimy-sur-Saône	Jean-Marc GIMARET	Laurie VAGNAT	Messimy-sur-Saône
Montceaux	Michel BOISSON	Michel NIERGOT	Montceaux
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Benoît PEIGNE	Didier RUTSCHI	Montmerle-sur-Saône
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Michel DURAND	Benoît JULIAT	Saint-Etienne-sur-Chalaronne
Guéreins	Stéphane MELINON	Virginie GENOUILHAC	Guéreins
Lurcy	Houria RAHMOUNI	Nicolas GRANGE	Peyzieux-sur-Saône

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 26 mai 2026

Le Président,
Renaud DUMAY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Renaud DUMAY